

## Carthage, le fonctionnement d'une métropole régionale à l'époque romaine

Annie Arnaud-Portelli

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/69>  
ISSN : 1773-0201

### Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2002  
Pagination : 23-37  
ISSN : 0395-9317

### Référence électronique

Annie Arnaud-Portelli, « Carthage, le fonctionnement d'une métropole régionale à l'époque romaine », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 64 | 2002, mis en ligne le 15 juin 2004, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/69>

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2019.

© Tous droits réservés

---

# Carthage, le fonctionnement d'une métropole régionale à l'époque romaine

Annie Arnaud-Portelli

---

- 1 Dans le cadre de la question des enjeux de l'ancienne métropolisation, nous nous proposons d'étudier le cas de la Carthage romaine, capitale d'une des provinces les plus réputées du monde romain, l'*Africa*, en recherchant les indices trouvés dans les textes (en quels termes les auteurs parlent-ils de Carthage ?) - qui permettraient de parler d'une métropole : serait-ce son statut de capitale de province, sa richesse économique, sa fonction culturelle ?
- 2 Au bout du compte, tous ces éléments contribuent probablement à donner l'image du fonctionnement d'une métropole, à supposer que le concept de métropole ait un sens à l'échelle de l'empire romain dont le mode de structuration extrêmement hiérarchisé et pyramidal s'établit plutôt dans le sens de Rome- Capitale vers les provinces et les cités.
- 3 Carthage est la capitale administrative de la province d'Afrique à partir de 29 av. n.-è. Le choix de l'ancienne ennemie de Rome comme siège du gouverneur d'une province pourrait surprendre s'il ne s'agissait en réalité d'un second choix . Après l'anéantissement de Carthage en 146 av. n.-è, le sénat romain avait déclaré son sol tabou - déclaration qui a été l'objet d'amplifications à l'époque moderne - et c'est Utique, vieille fondation phénicienne selon la légende, qui avait été choisie comme siège du gouverneur de l'*Africa*, tout en restant une ville libre.
- 4 En 122 av. n.-è, le tribun Caius Gracchus fit une première fondation aux abords du périmètre maudit en envoyant 600 colons créer une des premières colonies outremer. Elle prit le nom de *Colonia Junonia Carthago* mais la mort de Caius Gracchus mit fin à cette expérience. En 44 av. n.-è, Jules César reprit le projet de colonisation sous la forme d'une véritable politique municipale pour l'*Africa Vetus* , dans le droit fil de promesses populaires qui le rattachaient aux Gracques et à Marius, projet interrompu par son assassinat. Octave-Auguste, héritier en titre, confirma la création d'une nouvelle colonie qui prit le nom de *Colonia Iulia Concordia Karthago*, parachevée par une déduction de colons en 29 av. n.-è.

- 5 La nouvelle colonie respectait l'interdit religieux en s'étendant à l'ouest et au nord-ouest de Byrsa, avec peut-être des empiètements qui auraient provoqué la colère du Grand Pontife Lévide entre 40 et 36 av. n.-è. La malédiction aurait été levée soit en 29 av. n.-è. avec une sorte de refondation (Dion Cassius, LII, 43,1), soit après la mort de Lévide en 12 av. n.-è. La cadastration permit alors de joindre la ville à la mer lui rendant ainsi son potentiel économique. Ce choix d'un établissement à Carthage obéissait à des considérations politiques : César comme Auguste avaient des vétérans à établir, dans des conditions avantageuses.
- 6 Strabon fait remarquer que le rétablissement de Carthage est parallèle à celui de Corinthe, comme si Rome ne voulait pas seulement apparaître destructrice. Selon des considérations tout à fait pragmatiques, la réussite de l'ancienne métropole était forcément due à des conditions naturelles dont devait bénéficier la nouvelle : l'accès à la mer, pour le commerce, et le terroir, dont les textes vantaient la fertilité (Diodore, XX, 8, 3-5). Le seul texte punique qui ait été traduit en latin était le traité d'agriculture de Magon.
- 7 Carthage allait donc revivre et devait retrouver la puissance économique de l'ancienne ennemie. Sa qualité de capitale administrative lui donnait les moyens d'assurer la circulation des hommes et des biens. Ce rôle administratif est pour les Anciens probablement essentiel dans cette conception de métropole. Strabon parlant d'Utique dit "Après la destruction de celle-ci (Carthage), elle servit pour ainsi dire de métropole aux Romains". Capitale administrative, cela signifie avant tout la présence d'un gouverneur résidant à Carthage, et pas n'importe quel gouverneur : la province d'Africa comme celle d'Asie était réservée à un sénateur de rang consulaire. Il bénéficie de la protection de deux cohortes. Cela signifie que toute une administration l'accompagne : des épitaphes de fonctionnaires et employés impériaux mentionnent les bureaux du *tabularium* et des services judiciaires. Du côté occidental, Carthage a peu de concurrence : les autres provinces africaines (les Maurétanies) sont des provinces de rang équestre, ce qui signifie qu'elles n'ont pas un sénateur pour gouverneur et que leurs capitales administratives respectives ne peuvent pas se targuer des mêmes titres de gloire.
- 8 C'est aussi une métropole administrative religieuse car c'est là que se trouve le sanctuaire régional du culte impérial qui réunit tous les ans les délégués du *concilium provinciae*. On trouvera donc à côté des auxiliaires des institutions politiques ceux des institutions religieuses. Il y avait notamment à Carthage un comput spécifique : l'usage de l'ère des *Cereres*, que l'on fait commencer selon les cas en 49, 44, 40, ou 38 av.n.è. et qui témoigne de l'usage d'un calendrier proprement régional et d'un hommage aux déesses de la fécondité.
- 9 Pour les chrétiens d'Afrique, ce sera le siège épiscopal le plus important. En 220 de notre ère, l'évêque de Carthage, Agrippinus, réunit en concile ses collègues venus de Proconsulaire et de Numidie, affirmant ainsi sa primauté religieuse. En 258, c'est à Carthage que l'évêque Cyprien sera martyrisé, acceptant le martyr, mais au lieu choisi par lui, car le proconsul l'avait mandé à Utique, or lui-même écrivit : "il convient que ce soit dans la ville où est la tête de l'église du seigneur qu'un évêque confesse le seigneur et qu'ainsi l'éclat de la confession rejaille sur tout le peuple" (Cyprien, *Lettres*, 81,1). Il semble donc que d'Auguste à Cyprien au moins, les textes témoignent de ce rôle administratif et religieux.

- 10 Peut-on en déduire pour autant que Carthage était considérée par ses contemporains comme une métropole ?
- 11 Les auteurs anciens tenus pour des géographes sont peu prolixes en informations sur le rôle de la nouvelle Carthage : les mentions sont rares chez Pomponius Mela (I, 7,34-38, II, 105) comme chez Pline l'Ancien même si l'on objecte qu'ils décrivent les premiers temps de la colonie romaine. En fait ils ne s'y intéressent guère, concentrant leur intérêt sur Rome. La "Grande Carthage" pour Pline ("la colonie de Carthage sur les vestiges de la Grande Carthage") est la ville punique célèbre pour avoir tenu tête à Rome et non la cité romaine, somme toute. On peut se demander si dans un empire aussi centralisé il pouvait y avoir de la place pour des cités qui - du point de vue de Rome- ne sont au plus que des fournisseurs en vivres et animaux pour Rome.
- 12 Au milieu du IIIe s. de notre ère, un autre auteur - Hérodien - montre que ses contemporains étaient sensibles à la densité de population : "il (Gordien) la quitta et gagna en hâte Carthage **qu'il savait être très grande et populeuse**, afin d'agir en tout point comme à Rome. En effet, cette grande cité de Carthage n'est, par sa puissance financière, par l'importance de sa population et son immensité, inférieure qu'à Rome, et rivalise pour la seconde place avec Alexandrie d'Egypte (VII,8,5)" ou encore "Tous les fuyards qui s'étaient précipités dans Carthage et étaient parvenus à se cacher en se dispersant dans **l'ensemble, très vaste et très populeux de la cité**, eurent la vie sauve mais ils ne furent qu'un petit nombre.(VII,9,5).
- 13 Les remarques d'Hérodien concernant la vitalité de Carthage au milieu du IIIe.s et l'appellant l'Alexandrie de l'Ouest ont été confortées par les découvertes archéologiques. Entre le II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s., on estime la superficie de la cité à l'intérieur des murailles de Théodose II (sachant que toute la superficie n'était pas occupée) à 321 ha (soit la moitié d'Alexandrie évaluée entre 600 et 1000 ha). On y trouve entre 355 et 360 *insulae* (îlots d'habitations) d'environ 5000m<sup>2</sup> réparties en 10 maisons. En y appliquant un coefficient de 15 ou 20, on obtiendrait une estimation variant entre 53 000 et 71 000 habitants, ce qui peut paraître faible par rapport aux estimations traditionnelles (estimation haute de 300 000 habitants), mais la place au premier rang des villes des provinces occidentales de l'Empire<sup>1</sup>.
- 14 Un bon indicateur de la hiérarchisation des richesses et du prestige est constitué par la somme obligatoire que devaient verser les magistrats pour pouvoir participer à la vie municipale : elle était de 38000 sesterces à Carthage, de 20000 à Cirta, de 10 000 à Hippone, de 5000 à Bulla Regia.
- 15 Même revues à la baisse, les estimations placent donc Carthage en tête des grandes villes et lui permettaient probablement de jouer un rôle de métropole, au moins à partir du II<sup>e</sup> s. de notre ère.Cependant on remarquera que des textes comme l'*Expositio totius mundi et gentium* au milieu du IV<sup>e</sup> s.( qui présente Carthage comme une"ville exceptionnelle et en tous points admirable"ou l'*ordo Urbium nobilium* (milieu IV<sup>e</sup> s.). qui classe Carthage en troisième position derrière Rome et Constantinople donnent un ordre de grandeur mais n'envisagent pas une mise en réseau ni un rôle de métropole.
- 16 Les textes sont insuffisants à rendre compte du rôle métropolitain de Carthage, parce que la richesse agricole est celle de l'*Africa* et qu'on célèbrera plutôt la province que sa ville-mère. En revanche, les textes sont plus prolixes quand il s'agit de son aptitude à drainer la vie culturelle de la région ; ceux d'Apulée au II<sup>e</sup> s. sont même dithyrambiques.

- 17 Sur le plan de l'éducation, les études supérieures se faisaient à Carthage, les exemples les mieux connus de parcours éducatif étant ceux d'Apulée au II<sup>e</sup> s. et d'Augustin au V<sup>e</sup> qui montrent un cheminement allant de la petite cité d'où ils étaient originaires - Madaure pour Apulée, Thagaste (Skahras) pour Augustin-, jusqu'à Madaure pour Augustin (ville intermédiaire) et finalement Carthage grâce au mécénat du patron de la ville de Thagaste, Romanianus. Carthage n'est pas seulement un lieu d'études, elle est aussi le lieu des divertissements dont Augustin est notre meilleur témoin : en rappelant les plaisirs qui ont marqué sa jeunesse estudiantine, il explique comment les jeux du théâtre du cirque et de l'amphithéâtre, sans compter les grandes fêtes païennes pouvaient fasciner même un esprit chrétien et comment il pouvait être difficile de s'en détourner.
- 18 La plupart des cités possédaient un théâtre, mais les amphithéâtres et les cirques étaient plus rares. Seules les capitales provinciales pouvaient s'offrir et offrir les trois types de monuments de jeux<sup>2</sup>. Il est probable que c'était en fait là ce qui en faisait une métropole que sa capacité à offrir des spectacles nombreux et variés : si l'on s'en tient à Augustin, on joue dans les théâtres Plaute ou des tragédies grecques mais aussi des spectacles très légers voire franchement érotiques, on assiste dans les cirques aux courses de chars, dans les amphithéâtres aux *munera* ou aux chasses.
- 19 Au III<sup>e</sup> s., même des exécutions de chrétiens devaient ressembler à des spectacles : lors du martyre de Félicité et Perpétue en 203 qui eut lieu dans l'amphithéâtre de Carthage, on voulut déguiser deux des martyrs en prêtres de Saturne et Cérès, ce qu'ils refusèrent. C'était une façon de les humilier par rapport à leur foi mais aussi de transformer l'exécution en spectacle pour le public. Il est intéressant aussi de lire qu'on reprochait à l'empereur Julien d'avoir ruiné la cité "*en donnant congé aux gens de théâtre, aux mimes et aux danseurs*"( *Misopogon*, 342) Il y a donc un faisceau de convergences pour montrer un foisonnement culturel, auquel il faudrait ajouter les œuvres d'art, conforté par les découvertes archéologiques ou épigraphiques concernant des monuments de jeux.
- 20 Peut-être les sources archéologiques apportent-elles une autre image que celle au bout du compte assez rapide qu'en fournissent les textes ?
- 21 A capitale nouvelle, figure nouvelle. Depuis les fouilles réalisées par diverses équipes sous l'égide de l'UNESCO à partir de 1974, on mesure bien l'ampleur des travaux réalisés à l'époque augustéenne au cœur de la nouvelle cité : d'énormes terrassements permirent de réaliser une esplanade monumentale où devaient s'ériger les monuments symboliques du pouvoir romain : forum, basilique judiciaire, temples.
- 22 Quand Strabon dit "*maintenant c'est une cité aussi prospère que n'importe quelle autre en Libye*" il fait probablement allusion au remodelage qui donne à la cité un nouveau visage de prospérité. D'après Pierre Gros, la plate-forme créée artificiellement couvrait "*la plus grande aire publique d'un seul tenant*" (hors de Rome), à savoir plus de trois hectares (soit trois fois le forum d'Auguste à Rome et l'équivalent de ce que sera le forum de Trajan). Les bâtiments qui la couvraient devaient comprendre le forum et un espace dédié au culte impérial. On pense aussi que pour la description de la Carthage que découvre Enée dans le texte de Virgile, le poète se serait inspiré des travaux de l'empereur qu'il célébrait à travers l'Enéide.
- 23 En fait, l'archéologie livre peu d'autres vestiges du I<sup>er</sup> s. de notre ère. Les archéologues ont été surpris par le peu d'ampleur du développement de la cité du I<sup>er</sup> s. Les archéologues allemands qui ont fouillé les îlots proches du port n'ont trouvé que des habitations en pisé et des voies non dallées. Il faut croire que pour un contemporain comme Strabon -ou

pour Pomponius Mela un peu plus tard- l'ampleur des monuments publics suffisait à donner une image de prospérité et que le statut juridique et le rôle politique et religieux de la cité comptaient au moins autant, l'un symbolisant l'autre.

- 24 A partir du II<sup>e</sup> s. de notre ère, l'Afrique du Nord dans son ensemble connaît une expansion économique dont témoignent les textes, les vestiges du commerce et la nouvelle urbanisation des cités. L'évolution de Carthage s'inscrit là dans un phénomène plus général. A l'époque augustéenne, elle gouvernait un territoire (*pertica*) discontinu formé de *pagi* (communautés de citoyens romains à côté des communautés indigènes de *stipendarii*).
- 25 On sait maintenant que sous Marc-Aurèle, elle perdit le contrôle d'une partie de cette *pertica* et d'un grand nombre de *pagi*, et qu'elle aurait reçu en compensation le *jus italicum*. Mais cette transformation n'eut apparemment aucune incidence sur son économie, au contraire peut-être fut-elle soulagée d'un point de vue administratif.
- 26 Toute la province bénéficiait d'une production agricole considérable, en blé d'abord, en huile à partir du II<sup>e</sup> s. Une bonne partie de la production constituait l'impôt versé à Rome, de grands domaines impériaux s'étaient constitués, notamment à la suite des confiscations néroniennes et la production fournissait à Rome une part non négligeable de ses besoins. Le port de Carthage joue un rôle essentiel dans cette prospérité, ainsi que la présence de la *classis commodiana* à partir du III<sup>e</sup> s.
- 27 L'impact de cette réussite économique se lit dans les nouveautés urbanistiques. Mais, en même temps, d'autres cités en profitent et rivalisent avec Carthage. Pour conserver un rang visible de supériorité, Carthage doit donc jouer la carte du gigantisme dans le domaine urbanistique, phénomène constaté aussi à Rome.
- 28 A Carthage, les réaménagements du II<sup>e</sup> s. ont largement remanié l'état antérieur. Ils correspondent à une nouvelle envergure prise par la ville : à la monumentalité du I<sup>er</sup> s., politique et symbolique, succède le gigantisme qui affirme la réussite économique de la cité à l'époque antonine et aussi une volonté politique impériale efficacement relayée par son personnel administratif (il s'agit d'en faire une vitrine de la réussite de l'empire romain) : gigantisme des thermes d'Antonin (troisièmes du monde romain après Rome et Trèves), alimentés par les eaux de l'aqueduc qui apporte l'eau de Zaghouan. Jusque-là, la cité se contentait de l'eau des citernes de la Malga.
- 29 Odéon et théâtre sont aussi datés du II<sup>e</sup> s., même s'il est possible que la *cavea* du théâtre ait existé plus tôt et que seul le mur de scène ait été restauré au II<sup>e</sup>s. Le cirque est le plus grand cirque provincial (75 000 spectateurs).
- 30 Aucune autre ville provinciale n'a à la même époque à la fois une basilique de 3611m<sup>2</sup>, des temples et une bibliothèque, un forum double, comme le montre la maquette réalisée suivant les instructions de J. Deneauve et P. Gros au musée de Byrsa<sup>3</sup>.
- 31 Il est difficile d'affirmer que sa place économique suffisait à garantir à Carthage son rang de métropole tant d'autres cités étaient prêtes à rivaliser sur ce plan et disposaient d'une certaine indépendance à cet égard, comme Lepcis Magna en Tripolitaine. Lepcis Magna a bénéficié à partir de l'avènement de Septime-Sévère du statut de ville natale d'un empereur.
- 32 Avec un arrière-pays consacré à l'oléiculture, des échanges commerciaux maritimes et caravaniers, atouts favorisés par la politique impériale, il est certain que Lepcis Magna a constitué une rivale sur le plan économique : la surface comprise dans ses murailles couvraient environ 408 ha dès les débuts de l'empire.

- 33 Quand Apulée "cherche fortune" en passant par un beau mariage, c'est en Tripolitaine qu'il va trouver son bonheur. Sa nouvelle femme possède des terres et 400 esclaves. Le fait même que Septime-Sévère soit originaire de Lepcis plutôt que de Carthage souligne bien l'importance des réseaux politiques établis à Rome à partir de la Tripolitaine et ceci dès le II<sup>e</sup> s.
- 34 L'image monumentale de Carthage lui permettait de lutter contre la puissance de ses concurrentes (car chaque cité est finalement métropole de son territoire ce qui est une limite de la métropolisation) : l'élaboration de l'urbanisme sévérien avec le dédoublement du forum et la construction d'une immense basilique judiciaire était un programme extrêmement ambitieux. Mais Pierre Gros a montré comment c'est l'architecture des bâtiments de Carthage qui a servi à l'élaboration de constructions comme celles de Lepcis Magna ou d'autres villes plus proches.
- 35 En conclusion, si l'on peut essayer de tirer leçon d'éléments éparpillés -en particulier dans le temps- sans y projeter notre propre approche, il apparaît que la Carthage romaine bénéficie dans un premier temps d'une image mythique, celle de l'histoire de la première Carthage, florissante et guerrière, qui lui assure d'emblée un certain renom, dès le premier siècle, qu'elle a obtenu, par sa taille et sa position commerciale, à partir du II<sup>e</sup> s. Un statut relativement brillant par rapport aux autres cités occidentales, et en particulier aux autres cités d'Afrique qui ont essayé de rivaliser en splendeur avec elle, que son statut de métropole politique et religieuse qui n'est jamais vraiment apparemment remis en cause, sans être par ailleurs spécialement glorifié, gloire que son statut monumental et culturel lui apporte.
- 36 En somme, il ressort qu'elle a tous les atouts d'une métropole, pouvoir politique et religieux, terroir et port, attrait culturel, mais que le statut lui-même de métropole n'est pas spécifiquement mis en avant, peut-être parce qu'il s'agit d'un empire où domine la figure de Rome et où rivalisent les "petites cités" -même dans le domaine occidental, une métropole est plus un relais entre ces petites cités et la grande Rome qu'un phénomène intéressant en soi : l'Afrique en tant que riche province, le statut de gouverneur d'une des plus riches provinces du monde romain sont des sujets qui devaient paraître bien plus importants à un Romain que la cité elle-même.
- 37 La pertinence du terme, au sens de ville au centre d'un réseau, n'est pas très évidente : les cités sont fières d'elles-mêmes et de leurs rapports directs avec Rome.

---

## BIBLIOGRAPHIE

DENEAUVE J., « Le centre monumental de Carthage. Un ensemble cultuel sur la colline de Byrsa », Actes du IV<sup>e</sup> colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord, (Strasbourg, 1988), I, *Carthage et son territoire dans l'antiquité*, Paris, 1990, p.143-155.

DESANGES J., « Les très grandes villes du monde romain d'après les "géographes" de langue latine », *MEFRA*, t.106, 2, 1994, p. 901-919.

GROS P., « Le forum de la haute ville dans la Carthage romaine d'après les textes et l'archéologie », *CRAI*, 1982, p.636-658.

GROS P., « Le premier urbanisme de la Colonia Iulia Carthago. Mythes et réalités d'une fondation augustéenne », dans *l'Afrique dans l'occident romain* (Rome, 1987), Rome, 1990, p.547-573.

NICOLET C., ILBERT R., DEPAULE J.-C. (DIR.) *Mégapoles méditerranéennes, géographie urbaine rétrospective*, Paris, 2000.

## NOTES

1. - P. Gros, « Carthage romaine, résurrection d'une capitale », dans *Mégapoles méditerranéennes*, p.534-544.
2. - Le cas de l'amphithéâtre d'El Jem est exceptionnel mais il souligne à la fois la richesse de la cité liée à son terroir oléicole et répond aux besoins festifs d'une population éloignée de Carthage.
3. - J. Deneauve, P. Gros, « La Carthage romaine restituée », dans *Archéologia*, 321, p.54-61.

---

## AUTEUR

**ANNIE ARNAUD-PORTELLI**

CEPAM - Université de Nice Sophia-Antipolis